

# Livret d'accueil

Bienvenue dans notre école Voltaire !

**Bonne Rentree**



## **Ecole primaire Voltaire**

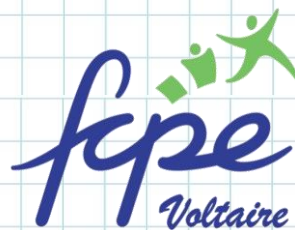
1, rue Champeau

92130 Issy-les-Moulineaux

01.41.23.89.90

Directeur : Mme Criticos

[0920293u@ac-versailles.fr](mailto:0920293u@ac-versailles.fr)



[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

06.62.64.83.78

[www.monecolevoltaire.org](http://www.monecolevoltaire.org)

# La journée type à Voltaire

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi** | **Mercredi**

Accueil élémentaire du matin  
7h45 – 8h35

Accueil  
8h35 – 8h45

Enseignement  
8h45 – 10h

Récréation  
10h – 10h15 (CP + CE1)

Enseignement  
10h15 – 11h45

**SORTIE 11h45**

Cantine  
11h45 – 13h30

**SORTIE 13h30**

Enseignement  
13h30 – 14h30

Récréation  
14h30 – 14h45 (CP + CE1)

Enseignement  
14h45 – 15h45

**SORTIE 15h45**

Goûter

Etude surveillée  
ou Ateliers Courts

**SORTIE 16h45**

Activités  
longues

Goûter

Etude surveillée  
ou Ateliers Courts

**SORTIE 17h45**

Accueil élémentaire du soir  
17h45 – 18h30  
(sortie possible en continu)

Centre  
de  
Loisirs  
CLAVIM

Sortie  
possible  
en  
continu  
à partir  
de 17h

**Effectifs 2019-20** : environ **270 élèves** sur 12 classes  
**2 CP, 2 CE1, 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2, 1 ULIS(\*)**  
(\* ) La classe d'**ULIS** accueille des élèves atteints de troubles cognitifs. Le projet d'école prévoit leur inclusion dans les autres classes pour partager des activités et apprentissages. D'autres élèves en situation de handicap, accompagnés ou pas par une AVS, peuvent être scolarisés en classe ordinaire.

**Récréation** : les CP-CE1 ont une récréation à 10h, les autres classes sont en récréation le matin après eux à 10h15. Le même décalage s'applique l'après-midi ( 14h30 / 14h45)

## TEMPS PERISCOLAIRES - Responsabilité Mairie

**Cantine & Goûter** : Self alimenté par le délégataire Elior. La FCPE œuvre pour la priorité au bio et aux circuits courts.  
A noter : Si votre enfant ne mange pas à la cantine, il devra être raccompagné à l'école entre 13h20 et 13h30.  
L'inscription au goûter est automatique quand l'enfant sort à 17h45 ou plus tard.

**Accueils élémentaires Matin / Soir** : Inscription via TELISS, modifiable jusqu'à minuit la veille. Arrivée/départ en continu.

**Etude surveillée** : Encadrée par les enseignants volontaires et/ou par du personnel municipal formé, en cas d'affluence.

**Les études et accueils élémentaires sont proposés dès la rentrée jusque 18h30.**

**Activités longues et Ateliers courts** sont proposés sur inscription au trimestre et démarrent début Octobre.

**Ateliers courts (1h)** : Les enfants sont répartis dans les différents ateliers courts par la coordinatrice (Mme Djabiri). Les thèmes des ateliers sont différents chaque jour de la semaine, et sont renouvelés chaque trimestre.

*Ex : Anglais, arts plastiques, origami, jardinage, BD ...*

**Activités longues (2h)** : L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités longues par semaine. Chaque activité est choisie sur la base de 3 vœux des familles en début de trimestre. Elles sont proposées par cycle (CP + CE1 / CE2 + CM1 + CM2). L'école fournira via le cahier rouge la liste des activités et le formulaire pour les choisir. Coordinatrice : Mme Cohen.

*Ex : Cuisine, jeux de cartes, infographie, football, danse, trampoline, théâtre, stylisme, cirque...*

**Vous indiquerez dans TELISS chaque trimestre le planning périscolaire de votre enfant**, et serez facturés chaque mois selon le volume horaire hebdomadaire et le tarif du taux d'effort (en fonction de vos revenus). Si TELISS n'est pas complété, les tarifs appliqués seront majorés de 30%.

**Lien TELISS** : <https://teliss.ville-issy.fr/>

Retrouvez sur le blog [monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org) notre guide expliquant toute la procédure d'inscription sur TELISS, et n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés :  
[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

## Légende

Temps Mairie

Temps Education Nat.

# Des réponses à vos questions

## ❖ Garderie, cantine et étude du soir sont-ils ouverts dès le premier jour d'école ?

Les enfants pourront rester à ces activités périscolaires, gérées par la Mairie avec du personnel municipal, dès le premier jour. Il vous suffit de les inscrire sur **Teliss**.

## ❖ Pourrai-je accompagner mon enfant en classe ?

Les parents accompagnent les élèves de CP et ULIS en classe, le jour de la rentrée et, sur invitation de l'enseignant, durant la première semaine, sauf en cas de retard.

## ❖ Quand aura lieu la réunion de classe avec l'enseignant ?

Les enseignants réunissent les parents d'élèves de leur classe en tout début d'année pour présenter le programme de la classe et son fonctionnement, notamment les attentes sur les devoirs à la maison. La date vous sera communiquée par le biais du **cahier de correspondance** (cahier rouge) et par **l'ENT** : Environnement numérique de travail – Intranet de l'école (vos identifiants vous seront remis dès que disponibles) Pensez à les **consulter** tous les jours.

## ❖ Les devoirs à la maison ?

Les devoirs en CP consistent en une relecture des sons, mots puis petits textes travaillés en classe. Pour les autres niveaux, ce sont des révisions ou des exercices d'entraînement. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Si les devoirs aident à donner des habitudes de travail, n'oublions pas que les enfants ont déjà bien travaillé en classe et peuvent être fatigués.

## ❖ Les APC – Kézako ?

Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent de réunir des élèves en petits groupes pour un soutien sur les difficultés scolaires, pour une aide à la méthodologie de travail, ou pour des ateliers autour du projet d'école. Le projet et les horaires sont définis

par l'équipe pédagogique et communiqués en début d'année

## ❖ Le sport à Voltaire ?

Les élèves bénéficient d'une **séance hebdomadaire de sport** à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique sportive, et, pour les CP et le CE1, d'une séance hebdomadaire de **natation** pendant un semestre. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical.

## ❖ En retard à 15h45, 16h45, ou 17h45. Que se passe-t-il ?

Vous devez impérativement **prévenir l'école** (01.41.23.89.90). Si le retard est supérieur à 15 mns, votre **enfant sera dirigé vers le goûter, l'étude surveillée ou la garderie du soir** qui vous seront facturés avec majoration (+30%).

## ❖ La cantine scolaire

La cantine est un **self** alimenté par le délégataire Elixor. Bio, labels, circuits courts ont été intégrés sur demande de la FCPE ainsi que 2 repas sans viande tous les 2 mois. Les **menus** sont affichés à l'entrée de l'école. Vous pouvez également les consulter via le blog des parents FCPE Voltaire [monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org), ainsi qu'un compte rendu de la visite cantine annuelle de l'équipe FCPE Voltaire. Les CP mangent dès midi. Des CM2 sont leurs **tuteurs** pendant 2 semaines afin de leur faciliter l'adaptation. Les enfants du niveau supérieur complètent ensuite les tables libérées. Les élèves trient leurs déchets et sont sensibilisés au gaspillage. Ils vont ensuite dans la **cour** de récréation commune à toutes les classes. Des activités leur sont proposées (**BCD** – bibliothèque, ping-pong, danse, ...) encadrés par les animateurs municipaux.

## ❖ ...et le goûter ?

Le goûter est également fourni par le prestataire Elixor, son contenu est consultable sur le site des menus. La

FCPE est vigilante à l'équilibre, la quantité et la qualité en commission municipale.

## ❖ Anglais en primaire

Enseignement à partir du CE1 ; sensibilisation dès le CP (chansons, comptines, jeux, rituels...).

## ❖ Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires ?

Pour vous inscrire, appeler le Clavim au **014 123 86 00** afin de recevoir la fiche à votre domicile. Vous passerez ensuite par Teliss. L'inscription est possible pour les vacances soit à la **demi-journée matin** ou **après-midi** (accueil le matin entre 8h30 et 9h, départ à 12h avant le déjeuner ou à 13h30 après le déjeuner, accueil l'après-midi à 12h ou à 13h30 après le déjeuner), soit à la **journée complète** (8h30/9h à 17h/18h30).

**Parents d'enfants en situation de handicap**, le Clavim vous invite à prendre rendez-vous pour déterminer un projet d'accueil spécifique de votre enfant.

## ❖ Quelques dates

**Rentrée :**

lundi 2 sept 2019

**Forum de rentrée :**

vendredi 6 / samedi 7 sept 2019

**Réunion d'information FCPE pour les parents :**

mardi 17 sept 2019

**Elections représentants des parents :**

vendredi 11 Oct 2019

**Vacances Toussaint :**

du samedi 19 oct au lundi 4 nov 2019

**Photos de classe :**

Novembre 2019

**Rencontre Parents / Enseignants :**

Décembre 2019

**Vacances Noël :**

du samedi 21 déc 2019 au lundi 6 jan 2020

**Vacances Hiver :**

du samedi 8 fév au lundi 24 mar 2020

**Vacances Printemps :**

du samedi 4 avr au lundi 20 avr 2020

**Vacances Été :**

samedi 4 juil 2020

# Les parents au sein de l'école

Rejoignez-nous



**FCPE Voltaire**

[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

M. Flament : 06.62.64.83.78

**Blog Voltaire**

[moncolevoltaire.org](http://moncolevoltaire.org)

**Les parents d'élèves FCPE font partie de la communauté éducative et siègent à ce titre au conseil d'école (CE).**

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participe l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, un représentant de la Ville qui est traditionnellement M. De Carrère, Maire adjoint à l'Éducation, les représentants des parents d'élèves que vous élirez le 11 octobre 2019. Pendant le conseil d'école, les représentants des parents FCPE interviennent sur toutes les questions à l'ordre du jour. Ils posent vos questions à l'équipe pédagogique et à la Mairie.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé auquel nous apportons des éclairages et commentaires avant de le diffuser via notre blog, par affichage ou par mail pour éclairer notre positionnement ou vous apporter le contexte nécessaire à une meilleure compréhension des thèmes abordés et des décisions prises.

## La FCPE Voltaire : des parents qui soutiennent la réussite de tous les enfants

### *Proposer, agir, représenter, informer*

**Mettre l'enfant-élève au centre des préoccupations et représenter les parents à l'école et dans les Commissions municipales**

**La FCPE Voltaire en Conseil d'école, une école pour les élèves et leur réussite :** Notre équipe est présente aux 3 conseils d'école de l'année pour porter vos voix.

**Adapter l'École aux rythmes des enfants à Issy :** A la suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La FCPE est vigilante à la mise en place d'activités périscolaires de qualité et à leurs coûts pour les familles.

**Cantine scolaire : La FCPE en CCRS et Commission des menus**

\* Prix calculé selon les revenus des parents au taux d'effort  
\* Bio sans surcoût \* Circuits courts \* Aliments sans additifs chimiques (retrait des produits industriels des menus et des goûters) \* Table de tri pour prendre conscience du gaspillage \* 2 repas sans viande tous les 2 mois \* Droit pour tous à inscrire son enfant à la cantine \* Goûter plus copieux et de meilleure qualité

La FCPE Voltaire effectue une visite annuelle à la cantine pour remonter vers les parents, et ces commissions, avis et propositions d'améliorations.

**Tenir compte des différences et spécificités des élèves : tout enfant est éducatable et à ce titre, il a toutes les facultés pour progresser et apprendre**

**Défense du RASED.** La FCPE s'est beaucoup investie pour le réseau et a obtenu le maintien d'un poste de maître G à Issy pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés scolaires et d'adaptation à la collectivité.

**Pour la scolarisation et les loisirs des enfants en situation de handicap.** Les parents FCPE sont extrêmement vigilants à la sensibilisation des élèves de l'école au handicap ainsi qu'à leur scolarité en nous mobilisant pour qu'ils aient une AVS dès septembre ou pour qu'un accueil spécifique leur soit fait dans les centres de loisirs.

**Solidarité et citoyenneté dans notre école Voltaire :** Collecte alimentaire pour la Banque alimentaire.

**Vous informer : blog, newsletters, comptes-rendus, publications, affichage**

L'école ne se résume pas à l'Éducation Nationale. Les acteurs sont nombreux et nous faisons le lien pour vous représenter puis vous informer notamment via le blog

[moncolevoltaire.org](http://moncolevoltaire.org)

## Représenter les parents à l'école : pourquoi pas vous ?

Nos actions et nos valeurs vous parlent ? Rejoignez notre équipe en ce début d'année, contactez –nous par mail : [fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

et/ou venez nous rencontrer lors de la **réunion d'information** qui sera organisée le **17 septembre à partir de 19h** dans les locaux de la **maternelle Marie Marvingt, rue Vaudétard**. La date sera confirmée via affichage devant l'école.

